

## **Nomination d'un directeur général à la MRC d'Abitibi-Ouest**

**La Sarre, mercredi le 19 décembre 2018** – Le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Normand Lagrange à la fonction de directeur général et de secrétaire-trésorier. Monsieur Lagrange est le candidat retenu au terme d'un processus d'embauche très rigoureux d'une firme spécialisée.

Dans le cadre de ses fonctions, monsieur Lagrange travaillera notamment à la mise en œuvre des décisions du conseil. Il devra en outre faire preuve d'une vision stratégique et de proactivité. Parmi ses importantes responsabilités, monsieur Lagrange s'appuiera sur la planification stratégique durable du territoire et il guidera, par divers moyens mobilisateurs, sa mise en œuvre. Il veillera, plus particulièrement, à conserver nos particularités, nos services de proximité et la vitalité des municipalités.

Monsieur Lagrange est issu du territoire, il l'habite et il contribue à son développement. Depuis plus d'une dizaine d'années, son parcours professionnel l'a amené à occuper d'importantes fonctions de gestion et de direction. Monsieur Lagrange comprend également les enjeux des municipalités et son expérience en matière de négociation de dossiers régionaux et provinciaux sera bénéfique au rayonnement de la MRC d'Abitibi-Ouest.

«Monsieur Lagrange possède toutes les compétences requises pour relever ce nouveau défi avec brio. Je n'ai aucun doute qu'il continuera de répondre aux exigences et à la mission de l'organisation. Ses connaissances du domaine municipal, de notre territoire et de ses enjeux font de lui un candidat de choix», affirme Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Monsieur Lagrange entrera officiellement en fonction en mars 2019. Une période de transition sera mise en œuvre en compagnie de l'actuelle directrice générale, madame Nicole Breton qui elle, quittera pour la retraite, le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### **À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST**

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 925 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

Source :  
Denis Beauregard  
Conseiller en communication  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819-339-5671 poste 240